

#Entreprises

Cofinancé  
par



PLAN  
D'INVESTISSEMENT  
DANS LES COMPÉTENCES

**afDas**  
DEMAIN SERA FORMATION

# Appui-conseil RSE



# Appui-conseil RSE ?

Vous dirigez une TPE-PME et vous souhaitez investir le sujet de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour prendre le virage de la transition écologique, répondre ou anticiper les attentes de vos clients, publics, tutelles et salariés.

**Un constat** : le temps et la méthodologie vous manquent.

**Un pari** : vous aider à enclencher la démarche ou approfondir une thématique avec un accompagnement d'appui-conseil en Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

## Quels moyens ?

A travers un accompagnement RSE, l'Afdas vous propose :

- >> **Une liste de cabinets pré-sélectionnés avec des consultants maîtrisant la réalité professionnelle des TPE-PME.**
- >> **Une démarche animée par ces consultants pour :**
  - o saisir tous les enjeux de la transition écologique.
  - o identifier et analyser :
    - › les parties prenantes de votre entreprise.
    - › le dialogue avec vos parties prenantes pour être en cohérence avec votre stratégie.
    - › les impacts environnementaux, économiques, sociaux et sociétaux de votre entreprise.
  - o co-construire un plan de déploiement de la démarche RSE en phase avec votre projet.
  - o bénéficier d'outils simples, construits avec vous et faciles à mettre en œuvre.

## Quels résultats ?

Vous pourrez mesurer les enjeux, contraintes et opportunités de la RSE pour votre entreprise, par exemple pour :

- >> **Mettre en place une politique de gestion des déchets efficace.**
- >> **Organiser des événements éco-responsables.**
- >> **Concevoir des outils de communication respectueux de l'environnement.**
- >> **Instaurer une politique d'achats responsables.**
- >> **Développer et valoriser votre marque employeur.**

# Comment ça marche ?

L'appui-conseil se déroule sur 5 jours au total, répartis sur 12 mois maximum.

## Une démarche simple et sur-mesure en 4 étapes

### 1. LE PRÉ- DIAGNOSTIC DU CONSULTANT

- >> Découverte de votre entreprise, vos parties prenantes, et de votre degré de maturité RSE.
- >> Identification des objectifs de l'accompagnement.

Durée : 0,5 jour

### 2. LA CO- CONSTRUCTION DU PLAN D'ACTIONS

- >> État des lieux des parties prenantes et des impacts environnementaux, économiques et sociaux de votre entreprise.
- >> Définition du scénario d'évolution possible.

Durée : 2 jours

### 3. LA MISE EN ŒUVRE

- >> Déploiement du plan d'actions.
- >> Prise en main des outils avec le consultant.

Durée : 2 jours

### 4. LE SUIVI

- >> Maintien de la dynamique d'action.
- >> Bilan des premiers résultats.
- >> Ajustement du plan d'actions.

Durée : 0,5 jour (entre trois et six mois après la phase 3)

A chacune de ces étapes, vous pouvez contacter votre conseiller emploi-formation !



## Pouvez-vous en bénéficier ?

L'appui-conseil RSE a été conçu prioritairement pour les TPE-PME :

- >> De moins de 250 salariés,
- >> Adhérentes à l'Afdas,
- >> Appartenant à l'une des branches relevant du périmètre de l'Afdas.

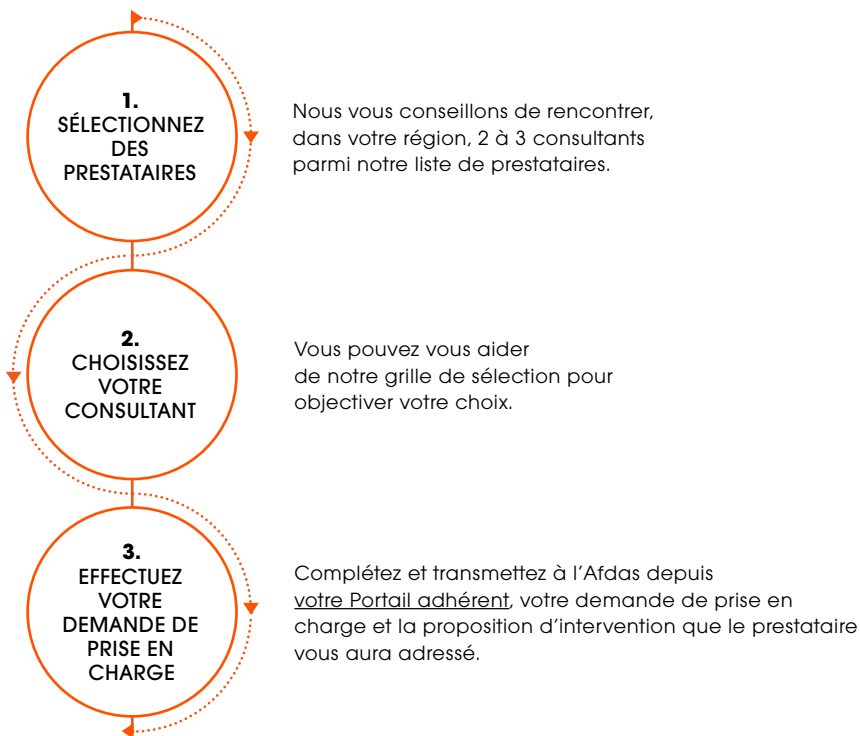
## Quel financement ?

**Notre ambition :** vous proposer un accompagnement sur-mesure avec un financement facilité.

L'appui-conseil RSE est financé par l'Afdas dans le cadre de l'EDEC\* Culture, Création, Communication, Sport et Tourisme, de l'EDEC pour les branches dont les activités sont liées au tourisme ou des partenariats régionaux.

- >> Les entreprises de moins de 50 salariés bénéficient d'un financement total de la prestation.
- >> Si votre entreprise compte plus de 50 salariés, et que l'appui-conseil RSE vous intéresse : alors contactez votre conseiller Afdas pour connaître les conditions de prise en charge.

# Vous vous lancez ? 3 étapes à suivre



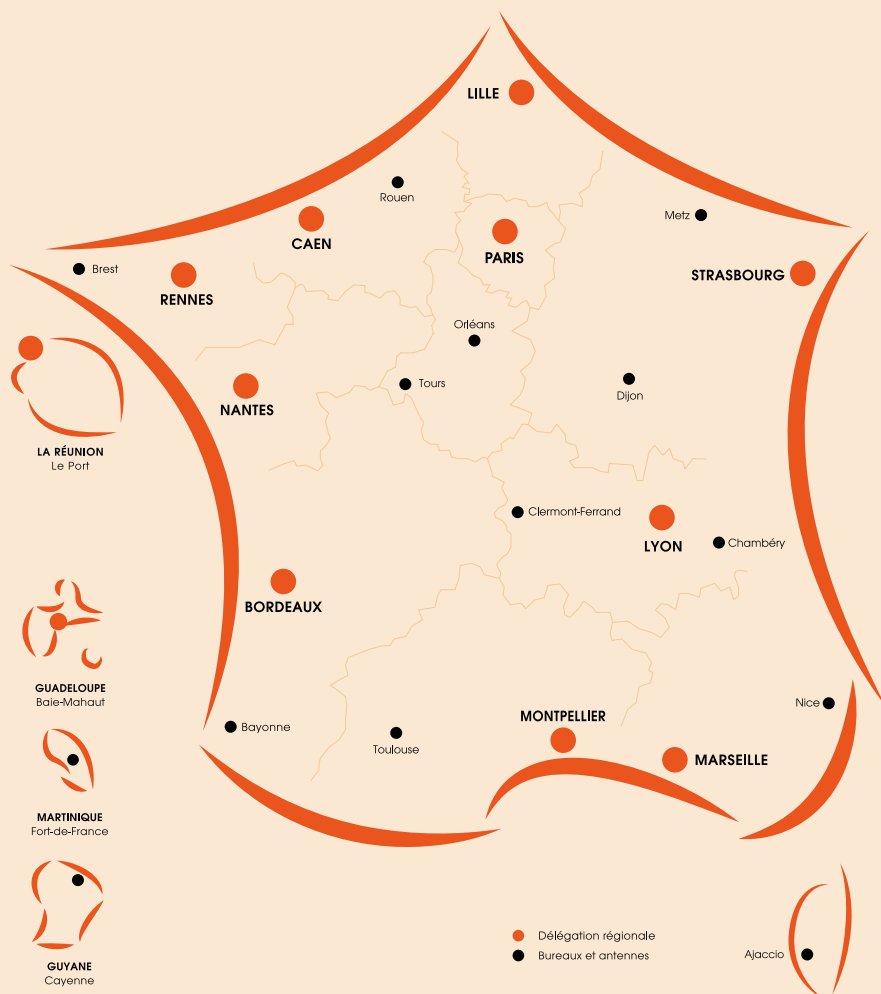
---

Dès réception de notre accord de financement, la première étape de pré-diagnostic pourra débuter !

**RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS SUR :**

[www.afdas.com/entreprises/services/professionnaliser/prestations-appui-conseil/appui-conseil-rse](http://www.afdas.com/entreprises/services/professionnaliser/prestations-appui-conseil/appui-conseil-rse)

# Qui contacter?



Vous souhaitez contacter l'Afdas ?

Nos équipes sont en votre disposition au 01 44 78 39 39\*  
du lundi au vendredi de 9h à 17h en continu.

\*Bon à savoir : le message d'accueil vous guide vers le bon interlocuteur en fonction de votre besoin.